



Les Permanenciers Auxiliaires de Régulation Médicale (PARM), déterminés à se FAIRE ENTENDRE, poursuivent et amplifient leur mobilisation

Dans le cadre des discussions ouvertes depuis le 2 juin 2009, sur la réforme statutaire de la catégorie B et la reconnaissance LMD (Licence Master Doctorat), les PARM, actuellement en catégorie C, seraient reclassés en catégorie B.

Cette revendication légitime, portée par la CGT depuis des années, si elle fait bien partie des négociations, n'en est pas moins très éloignée dans les modalités de reclassement proposées par le ministère.

Pour se faire entendre et manifester leur désaccord, notamment sur le passage obligé par un concours pour les personnels déjà en fonction, ainsi que sur le calendrier trop étendu proposé par le ministère, les PARM sont en grève, depuis le 28 décembre, pour une période illimitée.

La forte mobilisation de tous les PARM (taux de grévistes : 80%), depuis cette date, reflète la détermination de ces personnels pour obtenir un reclassement juste, dans des conditions qui ne lèsent aucun de ces agents.

Poursuivant leur mobilisation, ils marqueront un temps fort d'actions et de grève avec la Fédération CGT Santé Action Sociale, le :

12 janvier 2010

La CGT APPELLE LES PARM,

dans tous les établissements, sur tout le territoire,

A UNE JOURNÉE DE GREVE ET DE MOBILISATION, marquée par :

- des rassemblements locaux,**
- des distributions de tracts,**
- des rencontres avec les autorités locales et les élus,**
- des conférences de presse...**

La CGT exige, pour les PARM, comme pour les autres catégories, l'ouverture de réelles négociations, porteuses de plus d'ambition et de reconnaissance du contenu professionnel des personnels, dont les responsabilités et la charge de travail ne sont plus à démontrer.

N° 65

**Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil**

Tél : 01.48.18.20.94

Fax : 01.48.18.29.81

E-Mail : revendic@sante.cgt.fr

Fait à Montreuil, le 5 janvier 2010